



Congrès annuel 2014

# L'écologie industrielle à l'épreuve des territoires

## Table ronde

Avec la participation de :

**Patricia BLANC**

*Directrice générale de la prévention des risques du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE)*

**Christophe LEROUGE**

*Chef du service de l'Industrie à la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) du ministère de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique*

**Nicolas SENECHAU**

*Directeur général du Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation (SMICVAL) du Libournais Haute-Gironde*

**Fabien BLANCHARD**

*Président des Papeteries du Rhin*

**Benoist BERTON**

*Directeur des affaires publiques, Coca-Cola entreprise*

**Michel VALACHE**

*Président de la FNADE*

*Animation par Max RIVIERE*

# Développer l'industrie du recyclage et de la valorisation en France

## Présentation du Plan FNADE par Michel Valache, Président

Si nous avons vu d'importants changements de paradigmes d'un point de vue social et environnemental ces dernières années, force est de constater que **notre système économique actuel est fragile et incertain**.

Aujourd'hui, les enjeux sont tels que notre métier pourrait disparaître si nous ne construisons pas **la nouvelle industrie du recyclage**. Le plan FNADE exprime, comme un catalyseur, notre vision d'industriels de l'environnement et notre volonté de transformer notre métier avec des outils appropriés.

La transformation de notre métier s'articule autour de **trois mesures, sur trois ans : la diminution de 25 % des tonnes aujourd'hui mises en enfouissement, la création d'une soixantaine de centres de tri, l'optimisation énergétique des capacités thermiques des unités d'incinération existantes et le développement du déchet-combustible**. Ce sont des mesures simples, mais qui demandent un accompagnement politique être mises en oeuvre.

Ce plan s'inscrit dans une perspective. Il propose à terme près de **20 000 emplois dans une période de trois ans, et nos entreprises s'engagent à un investissement à hauteur de 1,2 milliard d'euros**. Nous demandons un soutien des pouvoirs publics avec 240 millions d'aides à l'amorçage, une somme compensée par les économies de l'Etat sur le chômage évité et les charges liées aux emplois créés. D'autre part, **nous demandons de ne pas voir les coûts augmenter**, tout particulièrement la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) dont la hausse grèverait également les refus de tri. Nous militons donc pour **des mesures réglementaires et non fiscales**.

La conférence environnementale a retenu une diminution de 50 % de mise en décharge à l'horizon 2020. Si ce chiffre nous paraît prématuré, nous partageons la vision politique qu'il traduit et le plan FNADE s'inscrit comme une étape vers cet objectif. Les travaux de la commission fiscalité écologique et du Conseil national des déchets (CND) ont par ailleurs permis de rapprocher certaines divergences sur les questions fiscales. A quelques détails près, ce plan est prêt à être mis en oeuvre.

## Patricia BLANC

*Directrice générale de la prévention des risques du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE)*

La politique déchet est aujourd'hui plus mature pour actionner les leviers de l'économie circulaire. A ce titre, le plan FNADE a été une contribution majeure aux travaux du CND sur le plan déchets qui sera achevé le 9 juillet et soumis à Madame Royal afin qu'elle détermine l'action du gouvernement en la matière et la contribution de la France sur la révision de la directive-cadre européenne sur les déchets.

Si certains éléments font encore débat, le MEDDE et la FNADE se rejoignent sur le fait que **les déchets ne sont pas des ressources comme les autres**. Les Combustibles solides de récupération (CSR) nécessitent une grande vigilance réglementaire et technique.

### **Christophe LEROUGE**

*Chef du service de Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) du ministère de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique*

Le plan FNADE s'inscrit dans le cadre des 34 plans industriels de la politique « Nouvelle France industrielle » voulue par notre ministre, Arnaud Montebourg.

Le ministère a confié les feuilles de route de chacun de ces plans à des industriels et **le travail de la FNADE sera intégré à la feuille de route du plan recyclage et matériaux verts.**

Les soixante centres de recyclage et de valorisation dont parle le plan FNADE se verront donc accompagner par les pouvoirs publics tant d'un point de vue financier que territorial.

L'Etat doit mettre en place l'environnement réglementaire, fiscal et financier qui permettra aux entreprises de s'installer et de se développer sur les territoires. Nous allons initier la dynamique, mais sa réussite dépendra d'une mobilisation collective.

### **Michel VALACHE**

Rappelons que l'industrie du déchet est avant tout locale. Nos salariés sont au contact des habitants, nos emplois ne sont pas délocalisables. Nous partageons tous le même engagement dans notre mission sanitaire et environnementale. Notre métier est important pour la planète, pour la France et pour nos territoires, et c'est pour cela que nous appelons de nos vœux l'économie circulaire.

Mais en l'état, est-elle véritablement possible ? **La France exporte 10 millions de tonnes de matières recyclées faute de débouchés et de compétitivité de nos entreprises.** Aujourd'hui, les industriels se parlent et sont capables de construire des programmes locaux qui doivent nous permettre de nous extraire des incertitudes de la mise sur le marché des ressources, encore faut-il pouvoir garantir sur le long terme la captation de ces ressources.

# Expériences d'écologie industrielle au sein des territoires

## Nicolas SENECHAU

*Directeur général du Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation (SMICVAL) du Libournais Haute-Gironde*

Le SMICVAL regroupe 141 communes au nord de la future grande métropole bordelaise sur des territoires ruraux et périurbains. Le SMICVAL a développé à la fin des années 90 une stratégie de gestion multi-filières des déchets qui nous a permis d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement avec cinq ans d'avance.

**Le SMICVAL a été pensé dès son origine non pas comme un simple prestataire de service, mais comme un acteur du développement économique et social sur le territoire.**

## Christophe LEROUGE

L'économie circulaire est un des facteurs de compétitivité des entreprises et des territoires. La mutualisation des services, l'échange des flux, le partage d'outils de production nécessitent cependant au préalable un état des lieux des flux de matières et d'énergie sur les territoires. Le ministère du Redressement productif cherche à développer une politique de filières afin de favoriser ces échanges.

## Nicolas SENECHAU

Nous essayons d'impliquer les élus. L'économie circulaire se discute souvent entre spécialistes au détriment des élus et des citoyens. Il faut une mobilisation citoyenne orientée sur cette problématique.

## Michel VALACHE

La loi de décentralisation propose des plans régionaux liés aux déchets, je préférerais **un raisonnement à l'échelle de bassins de vie**. L'économie circulaire ne se contraint pas aux frontières administratives. Dans le plan industriel recyclage et matériaux verts, la FNADE a proposé d'expérimenter ces dispositifs sur un ou deux territoires qui serviront d'exemples en vue de démultiplier cette vision.

# Les enjeux territoriaux de la filière déchets

Paroles d'industriels engagés dans des démarches de recyclage matière et valorisation énergétique.

## **Benoist BERTON**

*Directeur des affaires publiques, Coca-Cola entreprise*

Coca-Cola est une marque mondiale mais ses opérations industrielles et commerciales sont, quant à elles, locales. 90 % de nos produits consommés en France sont produits sur notre territoire. Coca-Cola Entreprise a investi 8.7m€ en partenariat avec le groupe APPE dans une ligne de régénération de PET afin de permettre la réutilisation de matériaux recyclés dans de nouvelles bouteilles. Cet exemple d'économie circulaire s'inscrit dans une démarche pragmatique et raisonnée de nos ressources et matières premières.

En complément, Coca-Cola Entreprise a créé sur ce site de Sté Marie-la-Blanche (Bourgogne) un centre pédagogique dédié à l'économie circulaire. Ce centre a vocation à sensibiliser tous les publics à la nécessité du geste de tri préalable, et indispensable au recyclage et à la réutilisation des emballages.

Coca-Cola Entreprise s'engage en partenariat avec Eco-emballages pour accompagner les consommateurs et citoyens vers plus de tri pour plus de recyclage.

## **Fabien BLANCHARD**

*Président des Papeteries du Rhin*

Les papèteries du Rhin produisent 60 000 tonnes de carton par an pour une importante consommation énergétique et une facture gaz-électricité de plus de 12% de notre chiffre d'affaires. Nous avons donc lancé le projet de nous relier à un incinérateur voisin à même de nous livrer 80 à 90 % de nos besoins en vapeur.

## **Michel VALACHE**

Ces deux exemples démontrent bien que l'économie circulaire fonctionne. Ces initiatives peuvent être démultipliées sur notre territoire et constituer les atouts qui nous permettront de redynamiser notre industrie.

N'oublions pas la vision du citoyen. **Le consommateur choisit ses produits aussi au regard de ses convictions environnementales.**

## **Christophe LEROUGE**

Le rôle de la puissance publique, des ministères et des collectivités est de mettre en place l'environnement qui favorise ce type de projets. Dans un contexte de compétitivité internationale, cette capacité à développer des infrastructures est un des atouts majeurs de nos territoires. Le ministère du Redressement productif a mis en place dans chaque région **un référent unique investissement** dont la mission est d'accompagner les industriels dans leurs projets.

## **Patricia BLANC**

Il existe aussi des dispositifs d'aides publiques – **plan déchets et fonds chaleur de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)** – qui peuvent apporter l'effet de levier nécessaire. De plus, **nos Programmes investissement d'avenir (PIA) comportent un volet économie circulaire** et sont en demande de ce type de projets. Le projet de loi de décentralisation propose également la déclinaison des plans déchets à l'échelle régionale.

#### **Benoist BERTON**

Nous, en tant qu'industriels, nous avons une approche pragmatique et focalisée sur notre problématique des emballages ménagers. Pour inscrire l'économie circulaire dans le temps, les dispositifs que nous finançons dans le cadre de la REP doivent tenir compte des besoins économiques et sociaux de notre entreprise. **La réutilisation de mon emballage ne doit pas me coûter plus cher que l'utilisation d'un matériau vierge.** Aujourd'hui, nous devons importer des balles de PET recyclées d'Espagne et de Belgique, faute de production française. Si nous arrivons à obtenir du gisement pour fournir nos unités de production, nous aurons la capacité d'investir dans de nouveaux sites et de créer une filière efficace.

#### **Fabien BLANCHARD**

Les Papèteries du Rhin ont également eu cette approche pragmatique, une opportunité à saisir. Nous profitons des travaux sur la conduite de vapeur vers l'incinérateur pour relier notre réseau d'eau à la station d'épuration. Nous sommes ainsi dans une boucle énergétique complète qui ne nécessite plus d'autres investissements.

## **Conclusion**

#### **Michel VALACHE**

Si l'économie circulaire est un des modèles de la croissance verte, ce n'est pas pour autant la panacée. **Ce modèle ne marchera que s'il s'inscrit dans une économie de compétitivité** avec les autres territoires européens et mondiaux. Toute forme d'économie a sa compétition et **il faut faire confiance à nos entreprises pour innover toujours.** Cette innovation, nous l'appelons de vœux à toutes les étapes de notre industrie. De la collecte à la mise sur le marché des produits, il nous faut sortir de certaines habitudes. Nous y arriverons et nous nous battons pour que l'industrie du déchet en France participe à la ré-industrialisation de notre territoire.